



Appel à projets de recherche dans le domaine de la désinformation numérique et des discours haineux

La transformation numérique offre une plus visibilité publique aux personnes et aux organisations, brise le monopole des médias sur la sélection et la distribution, et fait naître de nouvelles formes de participation communicative. Les plateformes de médias sociaux notamment, en tant que "nouveaux intermédiaires", forment des réseaux transnationaux "horizontaux", dans lesquels les utilisateurs peuvent se connecter et apporter leur contribution au flux d'informations.

Cette évolution modifie l'infrastructure de communication sociale ainsi que les contenus et les formes de communication produits et diffusés. De nouveaux communicateurs – "producteurs", "influenceurs" et autres "micro-célébrités" – entrent en concurrence avec les acteurs établis tels que les journalistes, les politiciens et les experts. Les flux de communication se complexifient et s'inscrivent dans des structures de réseaux multiplateformes; la vitesse de communication augmente; l'économie de l'attention est complétée par des formes d'engagement numérique telles que les hyperliens, les "likes" et les "retweets".

Ces changements donnent lieu à de nouvelles possibilités de communication et, du point de vue de l'Office fédéral de la communication (OFCOM), soulèvent d'importantes questions de politique de communication. Deux aspects en particulier sont au premier plan. D'une part, la diversité des formes numériques, des canaux de diffusion et des perceptions de la désinformation posent des défis croissants aux sociétés démocratiques¹. D'autre part, la discrimination par différentes formes de "discours haineux" menace de saper la participation (notamment numérique) de certaines personnes ou groupes de population au discours public et de miner les normes du discours.

Dans ce contexte, l'OFCOM envisage de soutenir des projets de recherche – notamment dans les domaines de la communication, du droit ou des sciences politiques – qui abordent les phénomènes de désinformation numérique et de discours haineux en Suisse d'un point de vue quantitatif et/ou qualitatif, en incluant notamment le rôle des "nouveaux" intermédiaires tels que les médias sociaux, les moteurs de recherche, les plateformes de partage de vidéos et les services de microblogging.

La liste suivante présente une sélection de sujets et de questions possibles:

- Ampleur et formes de désinformation et de discours haineux en Suisse
- Rôle des campagnes sur les médias sociaux, des utilisateurs spécifiques et des communautés d'utilisateurs dans la production et la diffusion de la désinformation et/ou de discours haineux, ainsi que leurs thèmes et groupes de référence
- Interdépendance entre désinformation et/ou discours haineux sur les plateformes de médias sociaux d'une part, et couverture médiatique traditionnelle d'autre part.
- Rôle de la désinformation et/ou des discours haineux dans la formation de l'opinion
- Confiance des consommateurs dans les différentes sources d'information

¹ Pour une définition de ce terme, voir Möller, J., Hameleers, M., & Ferreau, F. (2020). Types de désinformation et de mésinformation.



L'OFCOM s'intéresse également à des travaux plus méthodologiques, tels que

- Fouille de textes (text mining) et analyses de réseau, dans le but de détecter la désinformation et/ou les discours haineux sur les plateformes de médias sociaux
- Accès à des formes de vérification informatique des faits (computational fact checkings)
- Travaux sur l'utilisation automatisée d'arguments et de récits contre les discours haineux et analyse de leur efficacité discursive

Formalités et modalités de soumission

Il est prévu d'accorder une contribution à plusieurs projets, jusqu'à concurrence de 50'000 francs. L'OFCOM se réserve le droit de soutenir des projets individuels par le biais de contributions plus ou moins élevées. La contribution devrait s'élever au maximum à 80% des coûts du projet. Dans tous les cas, une participation propre est exigée (c'est-à-dire qu'une part des coûts devra être supportée par le projet lui-même). Le soutien à des projets déjà en cours est également possible, à condition qu'ils soient étendus à des questions qui entrent dans le cadre indiqué ci-dessus.

En outre, les points suivants doivent être pris en compte:

- Un soutien est accordé à des projets dont les travaux principaux seront réalisés en 2021 et qui auront été retenus par l'OFCOM. Il n'existe pas de droit au soutien.
- Les propositions de projet ne doivent pas dépasser cinq pages (hors bibliographie et annexes).
- Les propositions de projet doivent inclure un budget indiquant les coûts de personnel et de matériel ainsi qu'un plan de financement avec des fonds propres et éventuellement tiers.
- Les propositions de projet doivent inclure un calendrier précisant les étapes partielles du projet.

Processus:

- Veuillez envoyer votre proposition de projet sous forme de document PDF unique par courrier électronique à M. Thomas Häussler: thomas.haeussler@bakom.admin.ch avant le 28 mars 2021.
- L'acceptation ou le refus des propositions seront notifiés au plus tard le 16 avril 2021.
- Le projet doit commencer au plus tard le 30 juin 2021.
- Un rapport intermédiaire doit être rendu au plus tard le 26 novembre 2021.
- Le rapport final doit être rendu au plus tard le 30 mai 2022.

Contacts / Renseignements:

Office fédéral de la communication
Thomas Häussler
Rue de l'Avenir 44
2501 Bienne

thomas.haeussler@bakom.admin.ch

Téléphone: +41 58 483 94 05